

Fourniret aurait dû être exécuté depuis longtemps !



Il y a un retour au-devant de l'actualité de ce sinistre personnage, lequel, en raison de ses crimes, aussi nombreux qu'abominables, subit aujourd'hui en prison une peine d'emprisonnement à perpétuité.

On vient en effet d'annoncer que les gendarmes allaient effectuer de nouvelles recherches dans une de ses anciennes résidences, recherches appuyées par les techniques sophistiquées dont on dispose aujourd'hui. L'objectif est de retrouver les restes d'une fillette de 9 ans, du nom d'Estelle Mouzin, enlevée en janvier 2003 à Guermantes (Seine-et-Marne) et qui, selon certains indices, pourrait avoir été victime de cet ogre répugnant. La spécialité de ce monstre pervers, c'était en effet – on s'en souvient – d'enlever des fillettes qu'il séquestrait pour leur infliger, avant de les faire disparaître, tout ce que lui inspirait son esprit malade.

Mais la barbarie, ce n'est pas seulement, ni même principalement, celle du monstre lui-même, c'est aussi celle de notre société décadente qui s'interdit de traiter un Fourniret comme il le mérite. Notre société qui s'est laissé

doter d'une législation lui interdisant de toucher un seul cheveu de la tête de cet assassin en série, comme si son intégrité physique à lui, lui qui sans hésiter a condamné à mort toutes ces malheureuses gamines innocentes, était sacrée ! Une des conséquences les plus odieuses de cette indulgence insensée fut – on s'en souvient peut-être – que lors de ses différents procès, cet être immonde qui savait que s'il n'avait aucune chance d'échapper à la prison à vie, sa tête, elle, n'était nullement en jeu, a pu impunément se livrer à de répugnants numéros de cabotinage, souffrances supplémentaires imposées aux malheureuses familles de ses victimes.

Comment une société prétendument civilisée peut-elle d'un côté s'autoriser, sans problème de conscience, à envoyer dans le cadre de la guerre, ses jeunes au casse-pipe, et d'un autre côté se refuser, pour des raisons de conscience, à disposer de la vie de monstres comme Fourniret ? Parce que la vie est sacrée ? Oui, la vie est sacrée : « Tu ne tueras pas », nous ordonne d'ailleurs le Décalogue. Mais le caractère sacré de la vie, notamment celle de fillettes innocentes, peut-il être mieux proclamé qu'en infligeant la peine capitale, non bien sûr aux meurtriers d'occasion aussi ignobles soient-ils, mais aux assassins qui ont eux-mêmes délibérément infligé la peine capitale à leurs victimes ? Contrairement à ce dont veut nous persuader l'idéologie laxiste qui domine actuellement tous nos médias, laquelle idéologie a fait hypocritement de la peine de mort un tabou, voilà ce qui serait l'honneur d'une société vraiment civilisée, vraiment désireuse de manifester avec force et éclat que le respect de la vie humaine ne doit pas être un vain mot.

André Pouchet